

## **Annexe 2**

### **Description des actions à mener dans les massifs prioritaires**



Cette annexe présente l'ensemble des actions à conduire dans les 20 zones prioritaires identifiées.

Chaque fiche comporte :

- l'identification de la zone,
- un rappel des démarches territoriales en cours sur le massif
- une description des principaux indicateurs de suivi, de leur valeur moyenne sur les 5 dernières années et de leur tendance sur la même période, ainsi que de la cible visée au 31/12/2015. A noter que le suivi des coupes sur les points d'inventaire de l'IFN donnera d'ici 5 ans des résultats sur les prélèvements à l'échelon régional voir départemental qui permettront de juger de la pertinence des valeurs des indicateurs

- mobilisation de bois en forêt publique et en forêt privée

En forêt publique, le volume mobilisé par hectare est connu.

En forêt privée l'indicateur est construit de la façon suivante :

- base : mobilisation en forêt publique : M en m<sup>3</sup>/ha
  - application d'un coefficient de réfaction selon descriptif suivant :
    - . forêt sous PSG: : prélèvement = 2/3 x M
    - . hors PSG :
      - peuplements feuillus : 1/3 à 1/5 de M
      - peuplements résineux: 1/3 à 1/2 de M.
- volume sous contrat en forêt publique et en forêt privée, en pourcentage du bois commercialisé
  - surface concernée par les actions territoriales
  - nombre de réunion forestières : cet indicateur correspond à celui du contrat d'objectif du CRPF.
- la description des actions prévues et leur contribution aux objectifs de mobilisation supplémentaire à court terme et à moyen terme : \* faible \*\* moyen \*\*\* fort

Les actions ont été chiffrées sur des bases forfaitaires à l'exception des dessertes.



**Département du Doubs**



<b>Zone : D1</b>			
<b>TERRITOIRE : Haut-Doubs</b>			
<b>Démarches territoriales en cours :</b>			
=> Charte forestière de territoire validée le 10 mars 2009 : mise en œuvre du programme d'actions notamment de l'élaboration d'un PAT			
=> Diffusion des résultats du PAT - Elaboration d'une politique bois énergie territoriale			
=> Plusieurs demandes pour des créations d'ASA			
Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2016 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	6,9 m3/ha/an 38 712 m3/an	Baisse	7,2 m3/ha/an 40 648 m3/an
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	33 680 m3/5 ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	5,5	augmentation	5,8
Volume sous contrat (forêt publique)	95% BO BI	augmentation	stabilité
Volume sous contrat (coopératives)	35%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	17 400 ha	stable	22 950 ha
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	1 réunion par an	stable	14 réunions pour 310 personnes

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action n°1 : Incitation à la mobilisation supplémentaire dans les PSG et PDM dans la forêt privée morcelée

#### Description de l'action (indications sur la contribution aux objectifs) :

Contacts des propriétaires forestiers possédant une forêt à PSG (plus spécifiquement ceux n'ayant pas de gestionnaires)

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisé

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
Actions innovantes					

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2016-2018

**Action n°2 : Projets de desserte collective (animation + investissements) / Création de places de dépôts zone partagée BI BE BO en forêt publique**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, forestiers ou pastoraux, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière et à la gestion des alpages. Cette action intègre également le soutien aux projets individuels.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\*\***

Création de places de dépôts dans les zones à forte mobilisation sous forme de contrat (BO BI BE) ou à fort potentiel. Nécessité d'accroître le nombre de places de dépôts (concurrence croissante entre les dépôts BO/BI/BE) à raison de 1 pour 200 ha pendant 5 ans.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x
	Participer au développement de la filière bois énergie	x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	x
	Identification des investissements à réaliser	x
	Actions innovantes	

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	x
Collectivités locales	x
Union européenne	x
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x
Autofinancement du maître d'ouvrage	x

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016

**Action n°3 : Sylvopastoralisme**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

Dans le prolongement du programme INTERREG "Pâturages boisés", former et informer les propriétaires et gestionnaires forestiers sur l'importance du sylvopastoralisme (travaux sylvicoles, mise en valeur des pré-bois, ...), l'existence d'outils de gestion comme le plan de gestion intégrée et d'aides pour le maintien du pâturage.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	
	Participer au développement de la filière bois énergie	x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	
	Identification des investissements à réaliser	x
	Actions innovantes	x

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	x
Collectivités locales	x
Union européenne	
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x
Autofinancement du maître d'ouvrage	x

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2016-2018



**Action n°4 : Intégration des prébois communaux à la gestion forestière****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

Faire bénéficier du régime forestier les communaux boisés actuellement hors régime forestier, les faire bénéficier d'un plan d'aménagement forestier : réunions d'animation auprès des élus.  
Contribution à court terme +++ , contribution à moyen terme ++

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		x
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		x
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes	x			

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016

**Coût complet du programme****410 k€**

dont action n°2

investissements

**260 k€**



<b>Zone : D2</b>			
<b>TERRITOIRE : Deuxième Plateau du Drugeon</b>			
<b>Démarches territoriales en cours :</b>			
=> Charte forestière de territoire validée le 10 mars 2009 : mise en œuvre du programme d'actions notamment de l'élaboration d'un PAT			
=> Diffusion des résultats du PAT - Elaboration d'une politique bois énergie territoriale			
=> Animations d'ASA en cours, plusieurs demandes pour de nouveaux projets			
Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2016 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	7,8 m3/ha/an 73 231 m3/an		8,2 m3/ha/an 76 893 m3/an
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	25 817 m3/5 ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	5,2		6
Volume sous contrat (forêt publique)	95% BO BI	augmentation	stabilité
Volume sous contrat (coopératives)	50%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	1 565 ha	stable	27 000 ha
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	2 réunions par an	stable	23 réunions pour 720 personnes

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action n°1 : Incitation à une mobilisation supplémentaire dans les ASA - Plan de Développement de Massif (2 périmètres)

#### Description de l'action (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisé. La surface de forêt privée étant relativement importante, il serait opportun de faire 2 PDM distincts.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
Actions innovantes					

### Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2014-2016 pour le 1er PDM  
PPRDF futur pour le 2ème PDM

**Action n°2 : Restructuration dans les ASA et le PDM , prise en charge partielle des frais d'actes notariés** (en complément de l'opération déjà menée)

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions financières		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
Actions innovantes					

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2014-2016 pour l'opération correspondant au 1er PDM  
PPRDF futur pour l'opération correspondant au 2ème

**Action n°3 : Projets de desserte collective (animation + investissements) / Création de places de dépôts zone partagée BI BE BO en forêt publique**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière. Cette action intègre également le soutien aux projets individuels.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\*\***

Création de place de dépôts dans les zones à forte mobilisation sous forme de contrat (BO BI BE) ou à fort potentiel. Nécessité d'accroître le nombre de places de dépôts (concurrence croissante entre les dépôts BO/BI/BE) à raison de 1 pour 200 ha pendant 5 ans.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		x
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		x
	Participer au développement de la filière bois énergie	x	Autofinancement du maître d'ouvrage		x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016

**Coût complet du programme**

**640 k€**

dont action n°3

investissements

**340 k€**



<b>Zone : D3</b>			
<b>TERRITOIRE : Plateau de Levier et du Val d'Usiers</b>			
<b>Démarche territoriale en cours :</b> => PER "l'excellence bois ressource" sur périmètre Communauté de commune Altitude 800 => Charte forestière de territoire validée le 10 mars 2009 : mise en œuvre du programme d'actions notamment de l'élaboration d'un PAT => Diffusion des résultats du PAT - Elaboration d'une politique bois énergie territoriale => Animations d'ASA en cours, plusieurs demandes d'extension			
Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2016 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	10,4 m3/ha/an 79184 m3/an	Baisse	10,9 m3/ha/an 83 183 m3/an
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	59 023 m3/5 ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	7		7,9
Volume sous contrat (forêt publique)	95% sous contrat BO BI	augmentation	stabilité
Volume sous contrat (coopératives)	50%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	1 280 ha		27 000 ha
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	2 réunions	stable	23 réunions pour 720 personnes

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action n°1 : Incitation à une mobilisation supplémentaire dans les ASA - Plan de Développement de Massif

#### Description de l'action (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisé.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2016-2018

**Action n°2 : Restructuration dans les ASA et le PDM , prise en charge partielle des frais d'actes notariés**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2016-2018

**Action n°3 : Projets de desserte collective (animation + investissements) / Création de places de dépôts zone partagée BI BE BO en forêt publique**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière. Cette action intègre également le soutien aux projets individuels.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\*\***

Création de place de dépôts dans les zones à forte mobilisation sous forme de contrat (BO BI BE) ou à fort potentiel. Nécessité d'accroître le nombre de place de dépôts (concurrence croissante entre les dépôts BO/BI/BE) à raison de 1 pour 200 ha pendant 5 ans.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat	x	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne	x	
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie	x	Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016



**Action n°4 : Incitation à la mobilisation supplémentaire par le regroupement de chantiers****Description de l'action** : (indications sur la contribution aux objectifs)

La petite forêt privée morcelée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés Aussi, l'action consiste à prendre contact avec les propriétaires forestiers voisins autour de parcelles prévues en coupes dont les peuplements nécessitent le même mode d'exploitation (produits similaires/regroupement de lots et optimisation du déplacement des intervenants, en particulier ETF). L'objectif est d'optimiser les chantiers de gestion et d'exploitation forestière pour permettre une mobilisation forestière sur la petite propriété privée.

**Contribution à court terme** : \*\*\* / **Contribution à long terme** : \*

**Plan de financement indicatif**

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x
	Participer au développement de la filière bois énergie	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	x
	Identification des investissements à réaliser	
	Actions innovantes	

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	
Collectivités locales	x
Union européenne	
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x
Autofinancement du maître d'ouvrage	x

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2014

**Coût complet du programme****725 k€**

dont action n°3

investissements **550 k€**



**Zone : D4**

**TERRITOIRE : Morteau et Val du Saugeais**

**Démarche territoriale en cours :**

- => Charte forestière de territoire validée le 10 mars 2009 : mise en œuvre du programme d'actions notamment de l'élaboration d'un PAT
- => Diffusion des résultats du PAT - Elaboration d'une politique bois énergie territoriale
- => Animations d'ASA en cours, plusieurs demandes pour de nouveaux projets

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2016 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	10,1 m3/ha/an 42 839 m3/an	Hausse	11,6 m3/ha/an 49 265 m3/an
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	14 873 m3/5 ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	6,7		7,7
Volume sous contrat (forêt publique)	vente sur pied majoritaire, uniquement des contrats PB	augmentation	50%
Volume sous contrat (coopératives)	40%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	400 ha		8 350 ha
Nombre de réunion forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	1 réunion	stable	5 réunions pour 210 personnes

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

**Action n°1 : Incitation à une mobilisation supplémentaire dans les ASA - Plan de Développement de Massif**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisé.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	
	Participer au développement de la filière bois énergie	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	x
	Identification des investissements à réaliser	
	Actions innovantes	

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	
Collectivités locales	x
Union européenne	
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x
Autofinancement du maître d'ouvrage	x

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

PPRDF futur

## Action n°2 : Restructuration dans les ASA et le PDM , prise en charge partielle des frais d'actes notariés

### Description de l'action (indications sur la contribution aux objectifs)

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

### Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

PPRDF futur

## Action n°3 : Projets de desserte collective (animation + investissements) / Création de places de dépôts zone partagée BI BE BO en forêt publique

### Description de l'action (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière. Cette action intègre également le soutien aux projets individuels.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\*\***

Création de place de dépôts dans les zones à forte mobilisation sous forme de contrat (BO BI BE) ou à fort potentiel. Nécessité d'accroître le nombre de places de dépôts (concurrence croissante entre les dépôts BO/BI/BE) à raison de 1 pour 200 ha pendant 5 ans.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat	x	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne	x	
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie	x	Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes				

### Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2012-2016

**Action n°4 : Incitation à la mobilisation supplémentaire par le regroupement de chantiers****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

La petite forêt privée morcelée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés. Aussi, l'action consiste à prendre contact avec les propriétaires forestiers voisins autour de parcelles prévues en coupes dont les peuplements nécessitent le même mode d'exploitation (produits similaires/regroupement de lots et optimisation du déplacement des intervenants, en particulier ETF). L'objectif est d'optimiser les chantiers de gestion et d'exploitation forestière pour permettre une mobilisation forestière sur la petite propriété privée.

**Contribution à court terme : \*\*\* / Contribution à long terme : \***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre****Coût complet du programme****715 k€**

dont action n°3

investissements

**610 k€**



<b>Zone : D5</b>			
<b>TERRITOIRE : Pays horloger nord</b>			
<b>Démarche territoriale en cours :</b>			
=> Maintenir le réseau de transformateurs du territoire et sécuriser leur approvisionnement => Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial à l'échelle du Pays Horloger => Animation d'ASA en cours			
Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2016 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	9,6 m3/ha/an 39 478 m3/an	hausse	11,1 m3/ha/an 45 399 m3/an
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	19 821 m3/5 ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	5,9		8,4
Volume sous contrat (forêt publique)	vente sur pied majoritaire, uniquement des contrats PB	augmentation	0,5
Volume sous contrat (coopératives)	55%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	140 ha		18 800 ha
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	1 réunion /an	stable	23 réunions pour 720 personnes

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

**Action n°1 : Plan de Développement de Massif** (financement demandé pour 2012)

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisé.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		x
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		x
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2014

**Action n°2 : Restructuration dans les ASA et le PDM , prise en charge partielle des frais d'actes notariés** (en complément de l'opération déjà réalisée)

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés, les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2014



**Action n°3 : Projets de desserte collective (animation + investissements) / Création de places de dépôts zone partagée BI BE BO en forêt publique**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs - fourchette en %) :

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière. Cette action intègre également le soutien aux projets individuels.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\*\***

Création de place de dépôts dans les zones à forte mobilisation sous forme de contrat (BO BI BE) ou à fort potentiel. Nécessité d'accroître le nombre de places de dépôts (concurrence croissante entre les dépôts BO/BI/BE) à raison de 1 pour 200 ha pendant 5 ans.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	x	Collectivités locales		x
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		x
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016

**Coût complet du programme**

**475 k€**

dont action n°3

investissements

**220 k€**



<b>Zone : D6</b>			
<b>TERRITOIRE : Entre Doubs et Dessoubre</b>			
<b>Démarche territoriale en cours :</b> => Mise en place d'une charte paysagère => Maintenir le réseau de transformateurs du territoire et sécuriser leur approvisionnement => Connaître la disponibilité en bois énergie en élaborant un Plan d'Approvisionnement territorial à l'échelle du Pays Horloger => Demande pour un nouveau projet ASA			
Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2016 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	4,8 m3/ha/an 17 650 m3/an	Hausse	5,1 m3/ha/an 18 532 m3/an
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	12 934 m3/5 ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	1,6	Hausse	2,8
Volume sous contrat (forêt publique)	Vente sur pied majoritaire, uniquement des contrats sur des petits bois résineux	augmentation	0,3
Volume sous contrat (coopératives)	55%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	10 000 ha	stable	19 000 ha
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	3 réunions/an	stable	8 réunions pour 240 personnes

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action n°1 : Plan de Développement de Massif (en cours)

#### Description de l'action (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisé.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2010-2012

**Action n°2 : Restructuration dans le PDM et prise en charge partielle des frais d'actes notariés (en cours)****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés, les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x
	Participer au développement de la filière bois énergie	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	x
	Identification des investissements à réaliser	
	Actions innovantes	

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	
Collectivités locales	x
Union européenne	
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x
Autofinancement du maître d'ouvrage	x

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2011-2012

**Action n°3 : Projets de desserte collective (animation + investissements) / Création de places de dépôt câble / Création de franchissements de cours d'eau en forêt publique****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

Desserte collective et individuelle : L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publiques, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière. Cette action intègre également le soutien aux projets individuels

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\*\***

Franchissement de cours d'eau : Contraintes environnementales fortes, desserte satisfaisante, mais frein à la sortie des bois dès lors qu'un franchissement de cours d'eau pérenne 800€/ml 6m en moyenne 1 par an.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

Création de places de dépôts câble : Création de places de dépôt car fort déficit dans la zone, orientée exploitation par câble. A raison de 1 pour 100 ha pendant 5 ans.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \***

**Plan de financement indicatif**

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	x
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x
	Participer au développement de la filière bois énergie	x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	x
	Identification des investissements à réaliser	x
	Actions innovantes	

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	x
Collectivités locales	x
Union européenne	x
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x
Autofinancement du maître d'ouvrage	x

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016

**Action n°4 : Plan de prospection pour développement d'une exploitation par câble sur 5 ans intégrant le retard en coupe****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

Planification et optimisation du plan de charge de coupe pour lancer une exploitation par câble sur les 5 années à venir. Relevés terrain des zones exploitables, des places de dépôts (existantes ou à créer) en intégrant les contraintes environnementales, liées à des contrats HET et BE.

**Contribution à court terme** : \*\*\* / **contribution à moyen terme** : \*

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	x	Collectivités locales		x
	Mobiliser plus et mieux		Union européenne		x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		x
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois				
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes	x			

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013-2015

**Coût complet du programme****355 k€**

dont action n°3

investissements

**225 k€**



**Zone : D10**

**TERRITOIRE : Vallée de la Loue**

**Démarche territoriale en cours :**

- => Charte de pays contenant un volet forestier
- => PAT du Pays Loue-Lison déclinée dans une politique bois énergie territoriale avec programme pluriannuel d'actions
- => Animations d'ASA en cours, plusieurs demandes pour de nouveaux projets

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	4,1 m3/ha/an 22 288 m3/an	Hausse	4,7 m3/ha/an 25 631 m3/an
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	21 927 m3/5 ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	1,1		1,5
Volume sous contrat (forêt publique)	Vente sur pied majoritaire, contrats résineux BI BO	augmentation	0,4
Volume sous contrat (coopératives)	45%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	6 500 ha	stable	14 600 ha
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	2 réunions par an	stable	17 réunions pour 550 personnes

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

**Action n°1 : Plan de Développement de Massif**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisé.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie	x	Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2015-2017

**Action n°2 : Restructuration dans le PDM et prise en charge partielle des frais d'actes notariés (en complément de l'action financée par le CG 25)**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés, les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016



**Action n°3 : Projets de desserte collective (animation + investissements) / Création de franchissements de cours d'eau en forêt publique**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière. Cette action intègre également le soutien aux projets individuels.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\*\***

Création de franchissement de cours d'eau

Contraintes environnementales fortes, desserte satisfaisante, mais franchissement de cours d'eau pérenne (ou temporaire) à prévoir : 800€/ml 6m en moyenne 1 par an.

**Contribution à l'objectif à moyen terme : \*\* / à court terme : \*\*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		x
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		x
	Participer au développement de la filière bois énergie	x	Autofinancement du maître d'ouvrage		x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016

**Coût complet du programme**

**320 k€**

dont action n°3

investissements

**125 k€**



Zone : D11

TERRITOIRE : Vallée du Lison et plaine

Démarche territoriale en cours :

=> Charte de pays contenant un volet forestier

=> PAT du Pays Loue-Lison déclinée dans une politique bois énergie territoriale avec programme pluriannuel d'actions

=> Projet de desserte en cours

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2016 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	3,3 m3/ha/an 34 342 m3/an	Hausse	3,6 m3/ha/an 10 358 m3/an
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	43 753 m3/5 ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	1,2		1,4
Volume sous contrat (forêt publique)	Vente sur pied majoritaire, contrats résineux BI BO	augmentation	30%
Volume sous contrat (coopératives)	55%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	2 500 ha	stable	11 000 ha
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	1 réunion/an	stable	3 réunions pour 110 personnes

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

Action n°1 : Plan de Développement de Massif

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisé.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie	x	Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

PPRDF futur

**Action n°2 : Restructuration dans le PDM et prise en charge partielle des frais d'actes notariés (en complément de l'action financée par le CG 25)**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés, les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

PPRDF futur

**Action n°3 : Projets de desserte collective (animation + investissements) / Création de franchissements de cours d'eau en forêt publique**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière. Cette action intègre également le soutien aux projets individuels.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\*\***

Création de franchissement de cours d'eau

Contraintes environnementales fortes, desserte satisfaisante, mais franchissement de cours d'eau pérenne (ou temporaire) à prévoir : 800€/ml 6m en moyenne 1 par an.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat	x	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne	x	
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie	x	Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016

**Action n°4 : Incitation à la mobilisation supplémentaire par le regroupement de chantiers****Description de l'action** : (indications sur la contribution aux objectifs)

La petite forêt privée morcelée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés Aussi, l'action consiste à prendre contact avec les propriétaires forestiers voisins autour de parcelles prévues en coupes dont les peuplements nécessitent le même mode d'exploitation (produits similaires/regroupement de lots et optimisation du déplacement des intervenants, en particulier ETF). L'objectif est d'optimiser les chantiers de gestion et d'exploitation forestière pour permettre une mobilisation forestière sur la petite propriété privée.

**Contribution à court terme** : \*\*\* / **Contribution à long terme** : \*

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2014-2016

**Coût complet du programme****125 k€**

dont action n°3

investissements

**65 k€**



Zone : D12

TERRITOIRE : Premier Plateau sud

**Démarche territoriale en cours :**

=> Sur partie Loue-Lison : charte de pays contenant un volet forestier, mise en oeuvre du programme d'actions "bois énergie" du pays issus des résultats du PAT (le programme d'actions englobe un projet de desserte collective sur le secteur)  
 => Sur partie Grand Besançon : engagement d'une action de sensibilisation des communes de la CAGB pour qu'elles s'engagent dans l'approvisionnement en bois énergie des chaufferies collectives de la ville de Besançon (chaufferies actuelles et futures de Planoise). Réflexion sur l'élaboration d'un PAT (inclure une réflexion sur l'approvisionnement du projet industriel de Novillars retenu à CRE4)

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2016 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	5,9 m3/ha/an 40 094 m3/an	Hausse	6,4 m3/ha/an 44 103 m3/an
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	23 813 m3/5 ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	1,8		2,1
Volume sous contrat (forêt publique)	Vente sur pied majoritaire, contrats résineux BI BO	augmentation	0,2
Volume sous contrat (coopératives)	45%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	0		12 100 ha
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	0		3 réunions pour 110 personnes

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

**Action n°1 : Plan de Développement de Massif**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisé.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

PPRDF futur

**Action n°2 : Restructuration dans le PDM et prise en charge partielle des frais d'actes notariés****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
Actions innovantes					

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

PPRDF futur



**Action n°3 : Projets de desserte collective (animation + investissements) / Création de places de dépôts BO BI BE en forêt publique**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière. Cette action intègre également le soutien aux projets individuels.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\*\***

Création de places de dépôts dans les zones à forte mobilisation sous forme de contrat (BO BI BE) ou à fort potentiel. Nécessité d'accroître le nombre de places de dépôts (concurrence croissante entre les dépôts BO/BI/BE) à raison de 1 pour 200 ha pendant 5 ans.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		x
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		x
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016

**Coût complet du programme**

**335 k€**

dont action n°3

investissements

**290 k€**



**Zone : D15**

**TERRITOIRE : Rougemont et alentours**

**Démarche territoriale en cours :**

=> Des contacts ont été noués il ya deux ans pour évoquer les problématiques qui se posent à la forêt, à sa gestion et à sa contribution au développement des territoires ruraux.

=> La journée de sensibilisation des territoires de projets sur la place de la forêt comme levier de développement conduite par les Communes forestières, le CRPF et l'ADIB se déroulera durant début 2012. Cette journée pourra conduire à l'émergence de stratégie locale de développement forestier et notamment d'un PAT.

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	5,3 m3/ha/an 41 815 m3/an	Baisse	5,8 m3/ha/an 45 996 m3/an
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	16 567 m3/5 ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	2,7		4,4
Volume sous contrat (forêt publique)	Vente sur pied majoritaire, contrats résineux BI BO	augmentation	2500
Volume sous contrat (coopératives)	4000%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	0	Stable	31 000
Nombre de réunion forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	1	Stable	22 réunions / 550 personnes

\*hausse, baisse,stable

## Actions prévues

**Action n°1 : Plan de Développement de Massif**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisé.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013-2015

**Action n°2 : Restructuration dans le PDM et prise en charge partielle des frais d'actes notariés****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.  
Contribution à court terme +++/ contribution à moyen terme ++

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013-2015

**Action n°3 : Projets de desserte collective (animation + investissements)****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs) :

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière.

Cette action intègre également le soutien aux projets individuels.

Contribution à court terme +++/ contribution à moyen terme +++

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat	x	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne	x	
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013-2016

**Coût complet du programme****210 k€**

dont action n°3

investissements

**0 k€**



**Département du Jura**





<b>Zone : J1</b>			
<b>TERRITOIRE DE : Haut-Jura</b>			
<b>Démarche territoriale en cours :</b> => Nouvelle charte du parc régional intégrant un volet forestier et bois => Programme LEADER avec un volet forestier et bois => Territoire doté d'un plan d'approvisionnement territorial			
Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois Mobilisation de bois (forêt publique)	4,1 m3/ha/an 42 346 m3/an	stable	4,3 m3/ha/an 44 733 m3/an
Mobilisation de bois Mobilisation de bois (coopératives)	102 548 m3/5ans	augmentation	
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	1,57	augmentation	2,08
Volume sous contrat (forêt publique)	?	augmentation	stable
Volume sous contrat (coopératives)	34%	augmentation	augmentation
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	ASA 6 139 ha PDM 14 093 ha Restructuration: 27 600 ha	PDM 14 093 ha	ASA 1 300 ha PDM3: 6 667 ha PDM4:8 512 ha
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	9	9	15

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

<b>Action n°1 : Plan de Développement de Massif - 2 PD M</b>	
<b>Description de l'action</b> (indications sur la contribution aux objectifs ) d'initier des actions en matière de mobilisation des bois , de voierie forestière, de travaux sylvicoles , de formation individuelle ou collective des propriétaires. <b>Contribution à court terme : *** / Contribution à long terme: ***</b>	L'objectif est

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	X			
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012 - 2016 et 2017 à 2021

**Action n°2 : Restructuration****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs )

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicoles. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés, les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

Le territoire de chaque dossier de restructuration correspond à celui de chaque PDM.

**Contribution à moyen terme : \*\* / Contribution à long terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	X	Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie	X	Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	X			
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013 - 2015 et 2016 à 2018

**Action n°3: Desserte collective****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs )

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaire à la mobilisation de la ressource forestière.

Potentiel recensé par SDDF: 63 ASA pour 11 400 ha (soit 181 ha l' ASA moyenne, sur zone 1 avec une estimation des coûts de 34 200 € par ASA pour un total de 6 620 000 €.

**Contribution à court terme : \*\*\*** Augmentation moyenne de 80 % de la mobilisation sans animation particulière. (cf Etude Munk)

**Contribution à moyen terme : \*\*.**

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		X
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie	X	Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012 - 2016

**Action n°4 : Incitation à la mobilisation supplémentaire par le regroupement de chantiers****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

La petite forêt privée morcelée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés. Aussi, l'action consiste à prendre contact avec les propriétaires forestiers voisins autour de parcelles prévues en coupes dont les peuplements nécessitent le même mode d'exploitation (produits similaires/regroupement de lots et optimisation du déplacement des intervenants, en particulier ETF). L'objectif est d'optimiser les chantiers de gestion et d'exploitation forestière pour permettre une mobilisation forestière sur la petite propriété privée. Hors périmètre PDM.

Contribution à la mobilisation à court terme : \*\* / Contribution à moyen terme : \*\*

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2014-2016

**Coût complet du programme****1 940 k€**

en investissement Tx collectifs

1 140k€



<b>Zone : J2</b>			
<b>TERRITOIRE DE : Bas du Haut Jura</b>			
<b>Démarche territoriale en cours :</b> => Nouvelle charte du parc régional intégrant un volet forestier et bois => Programme LEADER avec un volet forestier et bois => Elaboration d'un plan d'approvisionnement territorial			
Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois Mobilisation de bois (forêt publique)	5 m3/ha/an 67 726 m3/an	stable	5,5m3/ha/an 78 818 m3/an
Mobilisation de bois Mobilisation de bois (coopératives)	43 463 m3/5ans	augmentation	
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	1,89		2,58
Volume sous contrat (forêt publique)	vente majoritairement en bloc sur pied qq contrats Rx, Aucun contrat de BE (concurrentiel		augmentation
Volume sous contrat (forêt publique et coopératives)	47%	augmentation	augmentation
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	ASA 364 ha		ASA 350 ha PDM6: 7 426 ha Restructuration sur PDM
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	0	0	5

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action n°1 : Plan de Développement de Massif - PDM

#### Description de l'action (indications sur la contribution aux objectifs )

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation des bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires.

contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\*\*

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	X			
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes				

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2012 - 2015

**Action n°2 : Restructuration****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicoles. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

Le territoire de chaque dossier de restructuration correspond à celui de chaque PDM.

**contribution à moyen terme: \*\* / contribution à long terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	X	Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie	X	Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	X			
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012 - 2015

**Action n°3 : Desserte collective****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaire à la mobilisation de la ressource forestière.

**Contribution à court terme : \*\*\*.** Augmentation moyenne de 80 % de la mobilisation sans animation particulière. (cf Etude Munck)

**Contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		X
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie	X	Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012 - 2017

**Action n° 4 : Incitation à la mobilisation supplémentaire par le regroupement de chantiers**

**Description de l'action :**

La petite forêt privée morcelée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés Aussi, l'action consiste à prendre contact avec les propriétaires forestiers voisins autour de parcelles prévues en coupes dont les peuplements nécessitent le même mode d'exploitation (produits similaires/regroupement de lots et optimisation du déplacement des intervenants, en particulier ETF). L'objectif est d'optimiser les chantiers de gestion et d'exploitation forestière pour permettre une mobilisation forestière sur la petite propriété privée. Hors périmètre PDM.

**Contribution à la mobilisation à court terme : \*\* / Contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013-2016

**Action n°5 : desserte et création de places de dépôts BI BE BO**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

Création de place de dépôts dans les zones à forte mobilisation sous forme de contrat (BO BI BE) ou à fort potentiel. Nécessité d'accroître le nombre de places de dépôts (concurrence croissante entre les dépôts BO/BI/BE) à raison de 1 pour 200 ha pendant 5 ans.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat	X	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	X	
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne	X	
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	X	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016

**Coût complet du programme**

**658 k€**





Zone : J3

TERRITOIRE DE : Haute vallée de l'Ain

Démarche territoriale en cours :  
PDM, ASA et PAT , espace bois Jura Doubs

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois Mobilisation de bois (forêt publique)	7 m3/ha/an 23064 m3/an	stable	7,4 m3/ha/an 24 355 m3/an
Mobilisation de bois Mobilisation de bois (coopératives)	87 584 m3/5ans	augmentation	
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	3,06		3,88
Volume sous contrat (forêt publique)	Feuillus vendus en bloc sur pied, qq contrats RX (billons, tritu, BMGB), préventes de		augmentation
Volume sous contrat (coopératives)	47061 m3/5ans	augmentation	augmentation
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	ASA 4 173 ha	ASA 244 ha	PDM dans les ASA Bloc 1 et 2 : 3 000 ha
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	5	5	15

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

Action n°1 : Plan de Développement de Massif - PDM dans les ASA

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation des bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires.

Contribution à court terme : \*\*\* / Contribution à moyen terme : \*\*

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		X
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		X
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	X			
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes				

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2013 - 2015

**Action n°2 : Restructuration****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs )

Il s'agit

de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicoles. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

Le territoire de chaque dossier de restructuration correspond à celui de chaque PDM

**Contribution à moyen terme : \*\* / Contribution à long terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	X	Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie	X	Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	X			
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013-2015

**Action n°3 : Incitation à la mobilisation supplémentaire par le regroupement de chantiers****Description de l'action :**

La petite forêt privée morcelée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés Aussi, l'action consiste à prendre contact avec les propriétaires forestiers voisins autour de parcelles prévues en coupes dont les peuplements nécessitent le même mode d'exploitation (produits similaires/regroupement de lots et optimisation du déplacement des intervenants, en particulier ETF). L'objectif est d'optimiser les chantiers de gestion et d'exploitation forestière pour permettre une mobilisation forestière sur la petite propriété privée. Hors périmètre PDM

**Contribution à court terme : \*\* / Contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		x
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		x
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2015 à 2017

**Action n°4 : Création de dessertes et places de dépôts BI BE BO****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs - fourchette en %)

Création de place de dépôts dans les zones à forte mobilisation sous forme de contrat (BO BI BE) ou à fort potentiel. Nécessité d'accroître le nombre de place de dépôts (concurrence croissante entre les dépôts BO/BI/BE) à raison de 1 pour 200 ha pendant 5 ans.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		X
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016

**Action n°5 : intégration des prébois communaux à la gestion forestière****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs - fourchette en %)

Faire bénéficier du régime forestier les communaux boisés actuellement hors régime forestier, les faire bénéficier d'un plan d'aménagement forestier : contribution à 15 - 25 % de l'objectif : Réunions d'Animation auprès des élus.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		x
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		x
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes	x			

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2015

**Coût complet du programme****275k €**



<b>Zone : J4</b>			
<b>TERRITOIRE DE : Région des Lacs</b>			
<b>Démarche territoriale en cours :</b> PAT existant			
Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois Mobilisation de bois (forêt publique)	4 m3/ha/an 6 432 m3/an	stable	4,5 m3/ha/an 5 486 m3/an
Mobilisation de bois Mobilisation de bois (coopératives)	31 388 m3/5ans	augmentation	
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	1,6		2,1
Volume sous contrat (forêt publique)	feuillus vendus sur pied, 1 contrat TGB GB		augmentation
Volume sous contrat (forêt publique et coopératives)	47%	augmentation	augmentation
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	ASA 3 017 ha	ASA 699 ha	PDM dans les ASA Bloc 1: 2200 ha
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	0	0	5

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action n°1 : Plan de Développement de Massif - PDM dans les ASA

#### Description de l'action (indications sur la contribution aux objectifs)

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation des bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires.

Contribution à court terme : \*\*\* / Contribution à moyen terme : \*\*

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	X			
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes				

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2012 - 2015

**Action n°2 : Restructuration****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicoles. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes.

Le territoire de chaque dossier de restructuration correspond à celui de chaque PDM

**Contribution à moyen terme : \*\* / Contribution à long terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	X	Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie	X	Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	X			
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013 - 2015

**Action n°3 : Desserte collective****Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs)

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaire à la mobilisation de la ressource forestière.

**Contribution à court terme : \*\*\*** Augmentation moyenne de 80 % de la mobilisation sans animation particulière. (cf Etude Munck)

**Contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		X
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie	X	Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012 - 2017

**Action n°4 : Incitation à la mobilisation supplémentaire par le regroupement de chantiers****Description de l'action :**

La petite forêt privée morcelée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés Aussi, l'action consiste à prendre contact avec les propriétaires forestiers voisins autour de parcelles prévues en coupes dont les peuplements nécessitent le même mode d'exploitation (produits similaires/regroupement de lots et optimisation du déplacement des intervenants, en particulier ETF). L'objectif est d'optimiser les chantiers de gestion et d'exploitation forestière pour permettre une mobilisation forestière sur la petite propriété privée. Hors périmètre PDM.

**Contribution à la mobilisation à court terme : \*\* / Contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions financières		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre****Coût complet du programme****313,2 k€**

dont investissement collectif en Tx

114 k€





**Départements de Haute-Saône  
et du Territoire de Belfort**



Zone : HS2

TERRITOIRE DE : Vosges-Saônoises Nord - Pays des Vosges Saônoises

**Démarche territoriale en cours :**

PER "Mobilisation du bois et structuration de la filière bois énergie"  
 Elaboration d'un plan d'approvisionnement territorial bois énergie et bois d'oeuvre en 2012.  
 Elaboration de la politique bois énergie du pays au regard des résultats du PAT courant 2012.  
 Définition du plan d'actions correspondant fin 2012.

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois forêt publique m3/ha/an (forêt publique)	8,1 m3/ha/an 18 595 m3/5ans	légère augmentation	8,9 m3/ha/an 20454 m3/5ans + 10 %
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	36 568 m3/5ans	augmentation	
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	2,41	augmentation	2,99
Volume sous contrat (forêt publique)	99% en bloc et sur pied (ONF)		stabilité
Volume sous contrat (coopératives)	80%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	6 500 ha (PDM) + 50 ha (ASL) + 2 465 ha SDDF de de Débauché + 2 421 ha SDDF	augmentation	stabilité
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	s réunions collectives PDM □ 3/4	augmentation	8/250

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action n°1 : Restructuration foncière forestière avec prise en charge partielle des frais d'actes

**Description de l'action :**

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés, les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes. Les ventes à caractères restructurantes ont permis de mobiliser 30 % du volume total mobilisé dans le cadre du PDM 1 des Vosges Saônoises.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
Actions innovantes					

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2013 - 2016

**Action n°2 : Regroupement de propriétaires pour gérer et mobiliser****Description de l'action :**

L'objectif est d'initier à l'échelle du PDM 1 un ou plusieurs regroupements de propriétaires pour lutter contre les effets du morcellement et mener des opérations de mobilisation et de gestion en commun. Il peut s'agir de regroupement par le foncier (Association de gestion, GF...) ou de regroupement économique (lots ou opérations sylvicoles type groupement de chantiers). Cette opération a pour objectif de pérenniser les regroupements mis en place dans le cadre du PDM 1 - Réunions de présentation de la démarche et identification des propriétaires prêts à se grouper - formalisation du regroupement (simple pétition ou statuts) - Programme d'intervention - proposition d'organisations de mobilisation opérationnelles et reproductibles dans le but de poursuivre les éclaircies des plantations résineuses et de développer des itinéraires de mobilisation des peuplements feuillus (bûche, industrie, plaquette) - mise sur le marché de lots de bois ou de chantiers.

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	ETAT : datar		x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013-2016

**Action n°3 : Projets de desserte collective et création de franchissements de cours d'eau****Description de l'action** : (indications sur la contribution aux objectifs - fourchette en %)

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière - la zone est totalement couverte par des SDDF - répondre aux demandes et initier les projets prévus aux SDDF.

**contribution à court terme** : \* / **contribution à moyen terme** : \*\*\*Créer les franchissements de cours d'eau prévus aux SDDF : **contribution à court terme** : \*\*\* / **contribution à moyen terme** : \*\***Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat	x	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne	x	
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2014 - 2017

**Coût complet du programme****577 k€**

investissement desserte col

342 k€



Zone : HS3

TERRITOIRE DE : Vosges Saônoises Sud - Pays des Vosges Saônoises

**Démarche territoriale en cours :**

PER "Mobilisation du bois et structuration de la filière bois énergie"

Elaboration d'un plan d'approvisionnement territorial bois énergie et bois d'oeuvre en 2012. Elaboration de la politique bois énergie du pays au regard des résultats du PAT courant 2012. Définition du plan d'actions correspondant fin 2012.

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	3,5 m3/ha/an 19 365 m3/5ans	baisse	4 m3/ha/an 22 269 m3/5ans
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	10 052 m3/5ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	1,27	baisse feuillus □ hausse résineux	1,63
Volume sous contrat (forêt publique)	Vente majoritairement en bloc sur pied et quelques BF		10 %-20%
Volume sous contrat (coopératives)	74%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	1400 sddf + 1000 ha ECIF CG70	augmentation	14 000
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	1 / 15 participants	augmentation	10/300

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action n°1 : Plan de Développement de Massif - PDM

**Description de l'action :**

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \***

### Plan de financement indicatif

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	
	Participer au développement de la filière bois énergie	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	x
	Identification des investissements à réaliser	
	Actions innovantes	

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	
Collectivités locales	x
Union européenne	
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x
Autofinancement du maître d'ouvrage	x

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2012 - 2015

**Action n°2 : Restructuration foncière forestière avec prise en charge partielle des frais d'actes****Description de l'action :**

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés, les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x
	Participer au développement de la filière bois énergie	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	x
	Identification des investissements à réaliser	
	Actions innovantes	

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	
Collectivités locales	x
Union européenne	
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x
Autofinancement du maître d'ouvrage	x

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012 - 2015

**Action n°3 : Projets de desserte collective et création de place de dépôt****Description de l'action :**

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publiques, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaire à la mobilisation de la ressource forestière. **Contribution à court terme : \* / contribution à moyen terme : \*\*\***

Création de place de dépôts car fort déficit dans la zone, orientée exploitation par câble. A raison de 1 par an par zone exploitée par câble.

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x
	Participer au développement de la filière bois énergie	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	x
	Identification des investissements à réaliser	x
	Actions innovantes	

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	x
Collectivités locales	x
Union européenne	x
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	
Autofinancement du maître d'ouvrage	x

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012 - 2017



**Action n°4 : Plan de prospection pour développement d'une exploitation par câble sur 5 ans intégrant le retard en coupe****Description de l'action :**

Plannification et optimisation du plan de charge de coupe pour lancer une exploitation par câble sur les 5 années à venir. Relevés terrain des zones exploitables, des places de dépôts (existantes et à créer) ,, en intégrant les contraintes environnementales, (exploitations liées à des contrats HET et BE).

**Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	X	Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		X
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie	X	Autofinancement du maître d'ouvrage		X
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes	X			

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013-2015

**Coût complet du programme****680 k€**

investissement desserte col

**370 k €**



Zone : HS5

TERRITOIRE DE : Collines Sous-Vosgiennes Nord - Pays des Vosges Saônoises

**Démarche territoriale en cours :**

PER "Mobilisation du bois et structuration de la filière bois énergie" - Hangar de stockage bois énergie et place de dépôt BO opérationnelle - Projet de SIC  
Elaboration d'un plan d'approvisionnement territorial bois énergie et bois d'oeuvre 2012. Elaboration de la politique bois énergie du pays au regard des résultats du PAT courant 2012. Définition du plan d'actions correspondant fin 2012.

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	5 m3/ha/an 26 384 m3/5ans	stable	5,3 m3/ha/an 27 703 m3/5ans
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	17 538 m3/5ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	1,3		1,56
Volume sous contrat (forêt publique)	majoritairement en bloc sur pied et qq BF (flus)		10 % - 20%
Volume sous contrat (coopératives)	70%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	Remembrements forestiers (Champagney, Planchez-Bas, Ronchamp)	stable	5 000
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants		stable	

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action n°1 : Incitation à une mobilisation supplémentaire autour de la desserte forestière existante et regroupement de chantiers

**Description de l'action :**

L'objectif est la mobilisation de bois supplémentaire notamment en forêt privée. Il s'agit de mettre au point, dans les secteurs desservis, des organisations de mobilisation par type de peuplement ou de produits et d'engager une animation destinée à initier des actions en matière de mobilisation, de voirie, de travaux, de formation. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés.  
contribution à court terme +++ / contribution à moyen terme +

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	X	ETAT : datar	X	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	X	
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	X	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	X	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes				

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2015-2017

**Action n°2 : Restructuration foncière forestière avec prise en charge partielle des frais d'actes****Description de l'action :**

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés, les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes  
Contribution à court terme ++ / contribution à moyen terme ++

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013 - 2016

**Action n°3 : Projets de desserte collective (animation + investissements)****Description de l'action :**

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publiques, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaires à la mobilisation de la ressource forestière. Cette action vient en complément des surfaces forestières remembrées

Contribution à court terme + / contribution à moyen terme +++

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		x
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes				

<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	2014 - 2017
---	-------------

<b>Coût complet du programme</b>	<b>547 k€</b>
----------------------------------	---------------

investissement  
desserte col

**282 k€**



Zone : HS8

TERRITOIRE DE : Vosges Cristallines et Collines Sous-Vosgiennes du Nord du Territoire de Belfort

**Démarche territoriale en cours :**

Charte Forestière de L'aire Urbaine

Elaboration d'un plan d'approvisionnement territorial bois énergie 2012. Elaboration de la politique bois énergie du pays au regard des résultats du PAT 2012/2013. Définition du plan d'actions correspondant 2013.

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois m3/ha/an	5,4 23 585 m3/an	baisse	5,9 25 944 m3/an
Mobilisation de bois m3 coopératives	7 984 m3/5ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	2,18	hausse résineux	2,56
Volume sous contrat (forêt publique)	majoritairement en bloc sur pied		10 % - 20% contrat hêtre
Volume sous contrat (coopératives)	73%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	100 (desserte collective)	stable	5 800
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	5/125 participants	stable	8/250

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action n°1 : Incitation à une mobilisation supplémentaire autour de la desserte forestière existante et regroupements de chantiers

**Description de l'action :**

L'objectif est la mobilisation de bois supplémentaire notamment en forêt privée. La zone est caractérisée par un grand nombre de structures de desserte collective plus ou moins actives. Il s'agit de s'appuyer sur les structures existantes et la desserte forestière afin d'initier des opérations de mobilisation de bois, de gestion, de travaux sylvicoles, de voirie, de formation. Mise au point d'organisations de mobilisation par type de peuplements ou de produits, puis animation destinée au regroupement de chantiers autour de la desserte existante. La petite forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés.

Contribution à court terme +++ / contribution à moyen terme ++

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	X	ETAT : datar		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		X
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	X			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes				

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2014-2017

## Action n°2 : Restructuration foncière forestière avec prise en charge partielle des frais d'actes

### Description de l'action :

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés, les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes

Contribution à court terme ++ / contribution à moyen terme ++

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

### Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2014-2017

## Action n°3 : Projets de desserte collective et Places de dépôts câble

### Description de l'action :

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaire à la mobilisation de la ressource forestière.

contribution à court terme + / contribution à moyen terme +++

Création de place de dépôts car fort déficit dans la zone, orientée exploitation par câble. A raison de 1 par an par zone exploitée par câble. Contribution à court terme +++ / contribution à moyen terme +

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat	x	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne	x	
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes				

### Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2015-2018



**Action n°4 : Plan de prospection pour développement d'une exploitation par câble sur 5 ans intégrant le retard en coupe**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs - fourchette en %) : Planification et optimisation du plan de charge de coupe pour lancer une exploitation par câble sur les 5 années à venir. Relevés terrain des zones exploitables, des places de dépôts (existantes et à créer) ... en intégrant les contraintes environnementales, (exploitations liées à des contrats HET et BE). Contribution à l'objectif à préciser

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat		X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	X	Collectivités locales		X
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		X
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		X
	Participer au développement de la filière bois énergie	X	Autofinancement du maître d'ouvrage		X
PPRDF	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes	X			

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013-2015

**Coût complet du programme****405k€**

investissement desserte col

175 k€



Zone : HS14

TERRITOIRE DE : Vallée de la Saône - Graylois et Pays de Vesoul et du Val de Saône

**Démarche territoriale en cours :**

Le Pays graylois va s'engager dans l'élaboration de son plan climat en 2012. La question du PAT pourra y être intégrée comme une action envisageable pour atteindre les objectifs définis dans le cadre du plan d'actions climat territorial.

Le Pays de Vesoul Val de Saône devrait se positionner en 2012 sur l'élaboration d'un plan d'approvisionnement territorial bois-énergie avec option bois d'oeuvre avec une réalisation pour 2013.

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	4 m3/ha/an 82 634 m3/an	légère augmentation	4,2 m3/ha/an 86 910 m3/5ans
Mobilisation de bois m3 (coopératives)	49 900 m3/5an		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	1,98	stable	2,28
Volume sous contrat (forêt publique)	BF et vente sur pied majoritaires		
Volume sous contrat (coopératives)	65%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	animation desserte collectives	stable	10 000
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	4/100	stable	10/300

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action n°1 : Plan de Développement de Massif et regroupement de chantiers

**Description de l'action :**

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés.

**contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2015-2018

**Action n°2 : Restructuration foncière forestière avec prise en charge partielle des frais d'actes****Description de l'action :**

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés, les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2015-2018

**Action n°3 : Incitation à la mobilisation supplémentaire par le regroupement de chantiers****Description de l'action :**

La petite forêt privée morcelée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés Aussi, l'action consiste à prendre contact avec les propriétaires forestiers voisins autour de parcelles prévues en coupes dont les peuplements nécessitent le même mode d'exploitation (produits similaires/regroupement de lots et optimisation du déplacement des intervenants, en particulier ETF). L'objectif est d'optimiser les chantiers de gestion et d'exploitation forestière pour permettre une mobilisation forestière sur la petite propriété privée.

**Contribution à court terme : \*\*\* / Contribution à long terme : \***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013-2015

**Action n°4 : Projets de desserte collective - création de franchissements de cours d'eau et de place de dépôt BE BI BO**

**Description de l'action :** (indications sur la contribution aux objectifs - fourchette en %)

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publiques, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaire à la mobilisation de la ressource forestière. **contribution à court terme : \* / contribution à moyen terme : \*\*\***

Créer les franchissements de cours d'eau : **Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

Création de place de dépôts le long des grands axes : **Contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x
	Participer au développement de la filière bois énergie	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	x
	Identification des investissements à réaliser	x
	Actions innovantes	

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	x
Collectivités locales	x
Union européenne	x
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	
Autofinancement du maître d'ouvrage	x

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012 - 2015

**Action n°5 : Développer des itinéraires sylvicoles "conduite et renouvellement" des peuplements dépérissants ou vieillissants (chênaie, frênaie, peupleraie...) des grandes vallées alluviales - action transversale**

**Description de l'action :** (indications sur la contribution aux objectifs - fourchette en %)

Il s'agit de proposer aux propriétaires publics et privés et aux gestionnaires des itinéraires sylvicoles, un appui technique, des organisations de mobilisation ou regroupement de chantiers répondant aux problématiques de dépérissement de certaines essences (frêne, peupliers...) ou au peuplements vieillissants (chênaie)

En forêt publique, la problématique tourne plutôt sur la capacité des communes à renouveler les parcelles proposées en renouvellement dans les AF. Ces coupes sont différées souvent pour 2 raisons - trop d'affouage donc ajournement de coupes, ou bien budget trop contraint, donc on diffère la coupe définitive ou rase pour différer les investissements (cas des renouvellements par plantations surtout ou régénération assistée) - l'action possible est donc : renforcement des aides pour les renouvellements des peuplements vieillissants (les problèmes d'affouage et de priorisation des investissements pourront être abordés avec l'action transversale de la forêt publique. **Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***)

**Plan de financement indicatif**

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	
	Participer au développement de la filière bois énergie	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	X
	Identification des investissements à réaliser	x
	Actions innovantes	x

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	X
Collectivités locales	X
Union européenne	
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x
Autofinancement du maître d'ouvrage	X

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013 - 2017

**Coût complet du programme**

**1142 k€**



Zone : HS17

TERRITOIRE DE : Plateau calcaire et Vallée de l'Ognon du Pays des 7 rivières

**Démarche territoriale en cours :**

Programme LEADER avec un volet forestier et bois  
Programme de réalisation de Dessertes Forestières de la CC du Pays Riolais  
Intérêt du Pays des sept rivières pour organiser la filière bois énergie - PAT envisageable 2013-2015

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois (forêt publique)	5,1 m3/ha/an 59 517 m3/5ans	stabilité	5,6 m3/ha/an 65 469 m3/5ans
Mobilisation de bois (coopératives)	49 020 m3/5ans		
Mobilisation de bois m3/ha/an (forêt privée)	2,17		2,55
Volume sous contrat (forêt publique)	Majoritairement en bloc sur pied		10-20% contat hêtre
Volume sous contrat (coopératives)	62%		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	Animation PDM des Grands Bois (Trésilley, Rioz, La Malachère) = 600 ha Fpriv -	légère augmentation	11 000
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	2/50 participants	augmentation	8/250 participants

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

**Action n°1 : Plan de Développement de Massif et inc itation à la mobilisation supplémentaire dans les PSG**

**Description de l'action :**

L'objectif est d'initier des actions en matière de mobilisation de bois, de voirie forestière, de travaux sylvicoles, de formation individuelle ou collective des propriétaires. La forêt privée constitue le principal gisement de bois actuellement non mobilisés. L'animation peut-être ciblée sur certaines tranches de surface.

**contribution à court terme : \*\*\* / contribution à moyen terme : \*\***

### Plan de financement indicatif

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	
	Mobiliser plus et mieux	x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	
	Participer au développement de la filière bois énergie	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	
	Organisation de la mobilisation du bois	x
	Identification des investissements à réaliser	
	Actions innovantes	

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	
Collectivités locales	x
Union européenne	
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x
Autofinancement du maître d'ouvrage	x

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2014 - 2017

**Action n°2 : Restructuration foncière forestière dans le PDM avec prise en charge partielle des frais d'actes****Description de l'action :**

Il s'agit de favoriser les achats de parcelles à caractère restructurant, pour constituer des unités viables de gestion sylvicole. La restructuration du foncier forestier est une source de mobilisation de bois. Au même titre que les propriétaires privés, les communes peuvent procéder à des acquisitions restructurantes

**Contribution à court terme : \*\* / contribution à moyen terme : \*\***

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales	x	
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage	x	
PPRDF	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2014 - 2017



**Action n°3 : Projets de desserte collective et création de place de dépôts BI BE BO**

**Description de l'action** : (indications sur la contribution aux objectifs - fourchette en %)

L'objectif est d'aboutir à un regroupement de propriétaires privés et publics, dans le but d'engager les travaux de voirie nécessaire à la mobilisation de la ressource forestière. **contribution à court terme** : \* / **contribution à moyen terme** : \*\*\*

Création de place de dépôts le long des grands axes. **Contribution à court terme** : \*\*\* / **contribution à moyen terme** : \*\*

**Plan de financement indicatif**

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	x	Etat		x
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		x
	Mobiliser plus et mieux	x	Union européenne		x
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	x	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		x
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	x			
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois	x			
	Identification des investissements à réaliser	x			
	Actions innovantes				

<b>Calendrier prévisionnel de mise en œuvre</b>	2015-2017
---	-----------

<b>Coût complet du programme</b>	<b>611k€</b>
investissement desserte col	356 k€



## **Actions transversales**



**Zone : FC1 - Franche Comté Forêts publiques**

**TERRITOIRE : Franche Comté**

**Démarche territoriale en cours :**

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois m3/ha (F publiques)	5,2 m3 par an 1 800 000m3/an	augmentation	5,5 m3 par ha an 1 900 000m3/an
Volume sous contrat (forêt publique et coopératives)	100Km3	augmentation	200 km3
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation			
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants			

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

**Action n°1 : Action transversale forêts publiques : diffusion auprès des maires des pratiques porteuses de progrès dans la gestion durable de la forêt communale**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs - fourchette en %) :

Rencontrer les maires des communes forestières pour leur présenter des actions porteuses de progrès durables et réussies

Réunions sous forme de conférence/débat regroupant 40 à 50 maires ; s'appuyant sur une analyse des pratiques de commercialisation en cours et sur 2-3 opérations exemplaires illustrant les voies pour faire mieux. La mobilisation des maires se fera à partir des binômes d' élu - gestionnaire (UT) et/ou des présidents de communautés de communes

A l'issue de la réunion, identification des élus moteurs prêts à suivre ces exemples sur des zones à fort potentiel ou nécessitant des techniques d'exploitation alternatives.

Objectif une dizaine de réunion par an sur 3 ans, le reste sur les 2 dernières années, autofinancement 20 %. Coût complet de l'opération 120 K€.

**Contribution à l'objectif à court terme : \*\* / Contribution à l'objectif à moyen terme : \*\*\***

### Plan de financement indicatif

	Lignes d'actions finançables	Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	X
	Mobiliser plus et mieux	X
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	
	Participer au développement de la filière bois énergie	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)	X
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	X
	Organisation de la mobilisation du bois	X
	Identification des investissements à réaliser	
	Actions innovantes	X

Partenaires financiers pressentis	Cocher
Etat	
Collectivités locales	X
Union européenne	
Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	X
Autofinancement du maître d'ouvrage	

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2013-2015 puis 2016-2017

**Coût complet de l'opération**

**120 k€**



Zone : FC2

TERRITOIRE : Doubs - Jura

Démarche territoriale en cours :

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2016 (+ autre échéance éventuelle)
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants	0	stable	5 réunions pour 250 personnes

\*hausse, baisse, stable

## Actions prévues

### Action transversale : Développement de la traction animale

#### Description de l'action (indications sur la contribution aux objectifs - fourchette en %) :

Promotion de la traction animale comme méthode alternative pour préserver les sols et le capital sur pied

Réalisation d'un outil de communication technique sur les plus-values apportées par la méthode

Prospection auprès des propriétaires de plantations sur zones humides (tourbières, ...) pour la mise en oeuvre d'exploitations

Réalisation d'une exploitation expérimentale câble mât + débardage à cheval

Organisation de démonstrations (pour les propriétaires forestiers, gestionnaires, élus, ...). Une demande de financement sur les fonds EPERON (fonds privés de l'interprofession du cheval) interviendra en complément pour les frais liés à l'organisation des chantiers d'expérimentation)

Contribution à court terme : \*\*\* / Contribution à moyen terme : \*\*

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions financières		Cocher	Partenaires financiers pressentis		Cocher
CAC	Assurer la gestion durable des forêts		Etat		
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs		Collectivités locales		
	Mobiliser plus et mieux		Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés		Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois	x	
	Participer au développement de la filière bois énergie		Autofinancement du maître d'ouvrage		
PPRDF	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt				
	Organisation de la mobilisation du bois				
	Identification des investissements à réaliser				
	Actions innovantes	x			

Calendrier prévisionnel de mise en œuvre

2012-2013

Coût complet de l'opération

21 k€





Zone : FC3 - FRANCHE COMTE

fc

**TERRITOIRES :**

**Doubs :**Portes du Haut Doubs, Communauté d'agglomération du grand Besançon, Pays Horloger, Doubs central,  
**Jura :** Pays Lédonien, Revermont,  
**Haute saône et Territoire de Belfort :** Vosges Saônoises, Aire urbaine, Vesoul -Val de Saône.

**Démarche territoriale en cours :**

Indicateurs	Valeur actuelle	Tendance 5 dernières années (*)	Valeur cible au 31/12/2015 (+ autre échéance éventuelle)
Mobilisation de bois m3/ha	m3/ha % feuillus % résineux		/ha % feuillus % résineux
Mobilisation de bois m3/ha en forêt publique	m3/ha		
Volume sous contrat (forêt publique et coopératives)	0		
Surface concernée par des actions territoriales destinées à accroître la mobilisation	0		
Nombre de réunions forestières (formation, information copil...) et nombre de participants			

\*hausse, baisse,stable

## Actions prévues

**Action n°1 : Plan d'approvisionnement territorial (PAT)**

**Description de l'action** (indications sur la contribution aux objectifs - fourchette en %) :

Doter l'ensemble du territoire régional d'un plan d'approvisionnement territorial à l'horizon de 5 ans.

Le PAT comprend une phase :

- de diagnostic pour l'approvisionnement des chaufferies bois du territoire avec une identification de la ressource,des besoins,et de la demande des autres utilisateurs.
- d'analyse du coûts de mobilisation de la plaquette.
- de bilan des équipements existants (plate forme de stockage, desserte forestière en place ,et de propositions d'amélioration pour optimiser les circuits d'approvisionnement.

### Plan de financement indicatif

Lignes d'actions finançables		Cocher	Partenaires financiers presentis		Cocher
<b>CAC</b>	Assurer la gestion durable des forêts	X	Etat	X	
	Encourager des actions concertées entre producteurs et transformateurs	X	Collectivités locales	X	
	Mobiliser plus et mieux	X	Union européenne		
	Favoriser le regroupement et la structuration des propriétés	X	Taxe perçue sur tous les immeubles classés au cadastre en nature de bois		
	Participer au développement de la filière bois énergie	X	Autofinancement du maître d'ouvrage	X	
<b>PPRDF</b>	Actions de développement (animation ...)				
	Accompagnement coordonné aux territoires engagés dans une dynamique de développement par la forêt	X			
	Organisation de la mobilisation du bois	X			
	Identification des investissements à réaliser	X			
	Actions innovantes				

**Calendrier prévisionnel de mise en œuvre**

2012-2016 et +

**Coût total sur la zone**

**540 k€**

